

séminaire du  
**laboratoire d'analyses socio-anthropologiques du contemporain**

Séance du mercredi 16 décembre 2009, 17h45

Bâtiment D – salle D 201 B

***Analyse des enjeux médicaux et non médicaux  
dans la prise en charge thérapeutique et sociale  
de la « criminalité sexuelle pédophile »***

par **Guillaume BRIE** (1)

**Présentation générale de la thèse**

Cette recherche analyse la construction sociale de la criminalité sexuelle pédophile à travers une approche plurielle : entretiens biographiques avec des condamnés, analyse de leur prise en charge en milieu carcéral (entretiens avec les acteurs de cette prise en charge), observation lors de séances de prévention en milieu scolaire organisées par des brigades de gendarmerie, entretiens avec des gendarmes chargés de la traque sur Internet.

**Introduction de l'exposé**

L'axe de recherche développé *infra* s'attache à montrer la présence et la mobilisation d'enjeux non médicaux qui commandent la construction sociale de la criminalité sexuelle pédophile que des discours institutionnels essaient, dans le même temps, de médicaliser afin de créer les conditions possibles d'une prise en charge qui participe de l'organisation du dispositif de contrôle de ces individus (enfermement/isolement). Le travail d'analyse s'appuie sur des entretiens réalisés auprès des acteurs chargés de la prise en charge thérapeutique et sociale des condamnés. Les acteurs rencontrés interviennent

---

1. Doctorant inscrit en thèse sous la direction de Philippe Combessie ; cet exposé s'inscrit dans le prolongement d'une communication présentée lors des journées d'étude *Proscrire-prescrire. Présence d'enjeux non médicaux dans les questions de santé* à la Maison des Sciences de l'Homme Ange-Guépin à Nantes (23-24 novembre 2009).

dans un établissement pénitentiaire, dans un centre ressource<sup>2</sup> et, pour l'un d'entre eux, dans une association de professionnels qui participe à la diffusion des connaissances et à la recherche sur ces questions.

### **Contexte. La diabolisation des « infractions à caractère sexuel »**

Je rappellerai brièvement le contexte socio-médiatique dans lequel s'ancrent aujourd'hui les affaires de « pédophilie » en précisant notamment les analyses développées en termes de « panique morale ».

### **Une table thématique à trois pôles à partir desquels s'articulent les discours des acteurs rencontrés : la transgression légale, la maladie mentale et la faute morale.**

Fonction principale : Ces dimensions sont mobilisées par les acteurs afin d'apporter un sens aux représentations qu'ils construisent en ce qui concerne leurs « missions » de prise en charge des « pédophiles » ; ces représentations constituent les contextes au sein desquels ils se trouvent légitimés à agir. On remarque que ces dimensions s'entremêlent et opèrent à des degrés différents dans les récits recueillis ; cela dépend notamment du métier exercé.

#### **A/ Le point de vue des « psys » sur la prise en charge et le suivi des auteurs de violences sexuelles sur mineurs.**

- ✓ Une fiction nécessaire : être certain de la « culpabilité » de son « patient ».
- ✓ Le secret médical aux prises avec la « pédophilie ». Convaincre le patient d'aller se dénoncer.
- ✓ Faut-il condamner aux soins ? La prise en charge pénitentiaire mêle à la peine la nécessité du soin.
- ✓ La certitude d'un irrémédiable trauma chez l'enfant. L'enfant abusé est un enfant « détruit ».
- ✓ La dénonciation morale de la sexualité avec des enfants.

#### **B/ Le point de vue des conseillers d'insertion et de probation (CIP) sur la prise en charge et le suivi des auteurs de violences sexuelles sur mineurs.**

- ✓ Le rapport à la norme.
- ✓ « Parler des faits ».

---

2. Les Centres ressources pour la prise en charge des auteurs de violence sexuelle (CRAVS) sont implantés régionalement. Ils participent à la formation des professionnels devant prendre en charge les auteurs de violences sexuelles. Ils peuvent mener également un travail de sensibilisation et d'information en partenariat avec d'autres professionnels.